



CDI dans entreprise en plan social

Par **james3522**, le **15/08/2012 à 16:42**

Bonjour,
actuellement au chômage, je viens d'avoir un entretien et une proposition ferme de CDI, je suis intéressé par leur proposition (je remplace un salarié démissionnaire) mais ils m'ont dit qu'il y avait un plan social dans l'entreprise.
je ne connais pas ce genre de situation et je voudrai savoir si il y a un risque pour mon contrat à l'avenir; Si ils peuvent toucher à mon salaire (qui sera assez important) une fois que j'aurai signé.

Merci d'avance pour vos réponses,

cordialement.

Par **P.M.**, le **15/08/2012 à 16:53**

Bonjour,
L'employeur ne peut pas apporter une modification essentielle à votre contrat de travail en tout cas sans votre accord...
Sur le plan social ou de sauvegarde de l'emploi, je vous propose [ce dossier...](#)

Par **james3522**, le **15/08/2012 à 19:07**

Merci de votre réponse.